



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

VIE DU MOUVEMENT

Suite à l'Assemblée Générale de l'OCCE (Office Central de la Coopération à l'École), le 25 février dernier à Sainte-Suzanne, voici le nouveau bureau :

-Président: Jean-Paul XAVIER,
-Secrétaire générale : Jean-
-nine CHANE-CHICK-TE,
-Trésorière : Tatiana GIGANT.

Tél. : 0262 21 54 50
Fax : 0262 41 27 79

Courriel : ad974@occe.coop



Cette manifestation d'envergure nationale, initiée en 2003 par le Secrétariat d'État au développement durable, a pour vocation de mieux faire connaître les principes du développement durable au grand public. L'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre sur la nécessité de concilier l'économie, le social, et l'environnement pour aboutir à un modèle de développement qui réponde aux besoins actuels des populations tout en garantissant ceux des générations futures.

Édition 2004 : quel bilan ?

A la Réunion, lors de cette seconde édition, plus de 35 porteurs de projets (collectivités territoriales, associations, établissements publics, entreprises et citoyens) se sont mobilisés pour illustrer concrètement, par leur activité, la notion de développement durable dans toutes ses dimensions. Au total, il était proposé sur toute l'île près de 120 journées d'animation !

Programme 2005 : l'appel à projets est lancé

A côté des projets et animations qui sont attendus sur tout le territoire, cette semaine sera aussi l'occasion d'organiser un village du développement durable le 31 et le 1^{er} juin à Stella Matutina. Ce village a pour objectif de présenter 10 initiatives pilotes concourant à la mise en oeuvre dans notre quotidien, des principes du développement durable sur notre île ou sur la zone Océan Indien.

Cette année, une attention particulière sera apportée à la promotion de cette opération auprès des représentants de l'économie marchande et solidaire. Une journée de débat et de témoignages sera organisée au sein du



Illustration : l'association les Jardiniers du lagon à Saint-Leu

village le 31 mai prochain. Ainsi, l'après-midi sera consacré à l'économie solidaire à la Réunion et à sa fonction de laboratoire du développement durable.

Comme chaque année, nous vous informons que l'ensemble des actions présentées durant cette semaine, tant au niveau national que local, seront placées sous le parrainage du Ministère de l'écologie et du développement durable avec le label "Semaine du développement durable".

Contact et inscriptions :

La date limite de retour des dossiers d'inscription est fixée au **mercredi 6 avril 2005**.

Le dossier d'inscription et le cahier des charges sont téléchargeables sur :
- www.reunion.ecologie.gouv.fr,
- www.cres-reunion.com (actualités).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter à la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) M. Jean-Christophe DAUDEL, Responsable « Développement durable et vie associative » - 23, rue de Paris - 97400 Saint Denis.

Tél. : 0262 94 76 44
Fax : 0262 94 72 55
Courriel : jean-christophe.daudel@reunion.ecologie.gouv.fr

**RENSEIGNEMENTS
ET
ADHÉSIONS**



02/62/21/50/60



LE COIN DU NET

<http://www.entreprises.coop>

Visitez le site du Groupement National de la Coopération, véritable portail sur le mouvement coopératif en France.

<http://www.gaes.org>

Découvrez le Guide Annuaire de l'Économie Sociale (GAES).

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

c/o Maison de l'Économie Sociale
24 rue du Général De Gaulle
97400 SAINT-DENIS

Téléphone
02 62 21 50 60

Télécopie
02 62 21 50 61

Messagerie
contact@cres-reunion.com

Avec la participation de :



Direction du Travail,
de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle
de la Réunion



OBLIGATIONS COMPTABLES

L'activité de l'association détermine son obligation à tenir une comptabilité. Sont visées :

- associations ayant reçu un financement public ou bénéficiant d'une convention annuelle supérieurs à 150 000 euros qu'ils viennent d'une ou de plusieurs sources ;
- associations ayant des clauses statutaires imposant cette obligation ;
- associations devant adopter des statuts types imposant cette obligation : secteur sanitaire et social, fédération sportives, organisme de formation, fédération de chasse, association de services aux personnes, certains groupements sportifs, etc. ;
- associations ayant une activité commerciale ;
- associations ayant une grande taille et une certaine activité économique ;
- associations reconnue d'utilité publique.

Sources : Circulaire du 1^{er} décembre 2000, loi du 29 janvier 1993.

On enregistre...avec vous !



21 stations sur toute l'île, dont Radio Arc-en-ciel, KOI, Salazes... Chaque lundi, entre 17h et 18h, une émission unique est ainsi retransmise sur l'ensemble des radios adhérentes.

Dans le cadre de ses missions de soutien et de valorisation du secteur, la CRES se tient à votre disposition pour diffuser vos informations, parler de vos projets, vous interviewer,...

Contact : M. Thierry TECHER

Tel: 0262 21 50 60

Fax: 0262 21 50 61

courriel : contact@cres-reunion.com

Pour connaître toutes les ondes des stations associatives sur l'île : www.cres-reunion.com

Parution des fiches d'expériences dans le secteur de l'Économie Sociale et Solidaire à la Réunion

Comment profiter de l'expérience acquise des nombreux porteurs de projet réunionnais et structures de l'Économie Sociale et Solidaire ? Ne pas reproduire les mêmes erreurs ? Ou prendre du recul par rapport à son activité ?

C'est ce que vous proposent ces fiches de capitalisation d'expériences réalisées conjointement par la CRES, l'Institut Régional du Travail Social à la Réunion (IRTS), le réseau DPH « Dialogue pour le Progrès de l'Humanité » et le Centre de Ressources Ville et Hauts. Cette action initiée en 2003 a reçu le soutien de l'Europe, de l'État et du Département de la Réunion.

Ainsi, 47 structures ont été rencontrées et interrogées sur tout le territoire afin de mettre en relief l'intérêt de leur expérience pour les autres acteurs.

Nous espérons donc que ce travail vous permettra :

- d'avoir une plus grande visibilité des structures du secteur et de leurs activités ;
- de connaître et de valoriser les acteurs et les actions menées sur le terrain ;
- d'identifier et de mieux diffuser les « bonnes pratiques » ;
- d'éviter que les savoirs ne se perdent dans le déroulement de l'action.

Les fiches réalisées sont accessibles sur les sites suivants :

- www.cres-reunion.com ;
- www.irtsreunion.asso.fr ;
- www.reunion-amenagement.org.

Pour contacter le réseau DPH local : esoi@voila.fr

